



Municipalité de Trois-Rives

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière adjointe, QUE :

Lors de la séance ordinaire tenue le 8 septembre 2025, le Conseil municipal a apporté la modification suivante au calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2025 :

La séance ordinaire initialement prévue le lundi 6 octobre 2025 est devancée au mercredi 1^{er} octobre 2025 aux mêmes lieu et heure, soit à salle municipale située au 258, chemin Saint-Joseph à Trois-Rives et débutera à 19 h 30.

DONNÉ à Trois-Rives, ce neuvième jour de septembre deux-mille-vingt-cinq.

Mélanie Doucet,

Directrice générale par intérim & secrétaire-trésorière adjointe